

DELIBERATION	N°3 du 10.04.2015 à 19h00
OBJET	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DRESSE PAR MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-12, L2121-31, L2343-1, L2343-2, L2541-13, et D2343-3 et D2343-4,

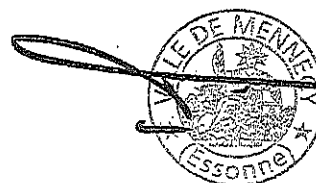
VU le Compte de Gestion 2014 dressé par Monsieur le Receveur municipal et annexé à la présente délibération,

CONSIDERANT que celui-ci est en concordance avec le Compte Administratif 2014 de la Commune,

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 30 mars 2015,

APRES DELIBERATION,

ADOpte le Compte de Gestion de l'exercice 2014 du Budget Principal de la Ville dressé par Monsieur le Receveur municipal conformément aux documents joints.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecey

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ABSENT : 1

VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 33

En exercice : 33

Présents à la séance : 24

Date de convocation : 3 avril 2015

Séance du 10 avril 2015

L'an deux mille quinze, le 10 avril à dix-neuf heures, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au nombre de vingt-quatre au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mesdames, Messieurs :

PRESENTS :

Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Serge RAYNEL, Sandra HARTMANN, Christian BOUARD, Dora DELAPORTE, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO, Julien SCHENAKDI, Valérie GIRARD

POUVOIRS :

*Sandrine LEROTY pouvoir à Anne-Marie DOUGNIAUX
Sylvie PERUZZO pouvoir à Annie PIOFFET
Jean FERET pouvoir à Alain LE QUELLEC
Astrid BALSSA pouvoir à Marie-José PERRET
Gilles BRANDON pouvoir à Jérémie ARTHUIS
Patrick LEGRIS pouvoir à Romain BOSSARD
Corinne SAUVAGE pouvoir à Elisabeth VASSEUR
Christine COLLET pouvoir à Christian BOUARD*

ABSENT :

Jouda PRAT

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, *Christian BOUARD*, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.